

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

2 juin 2020

Observatoire de la fréquentation 2019



©CCC-SMGS



Le Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze.....	3
L'observatoire de la fréquentation.....	4
Méthode.....	4
Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site.....	5
Provenance des visiteurs.....	6
Zoom : le lac du Salagou.....	7
Ensemble de l'année.....	7
Zoom : cirque de Mourèze.....	9
Ensemble de l'année.....	9
Gestion de la fréquentation.....	10
Les camping-cars en été.....	10
Le stationnement sauvage l'été.....	11
Bilan.....	12

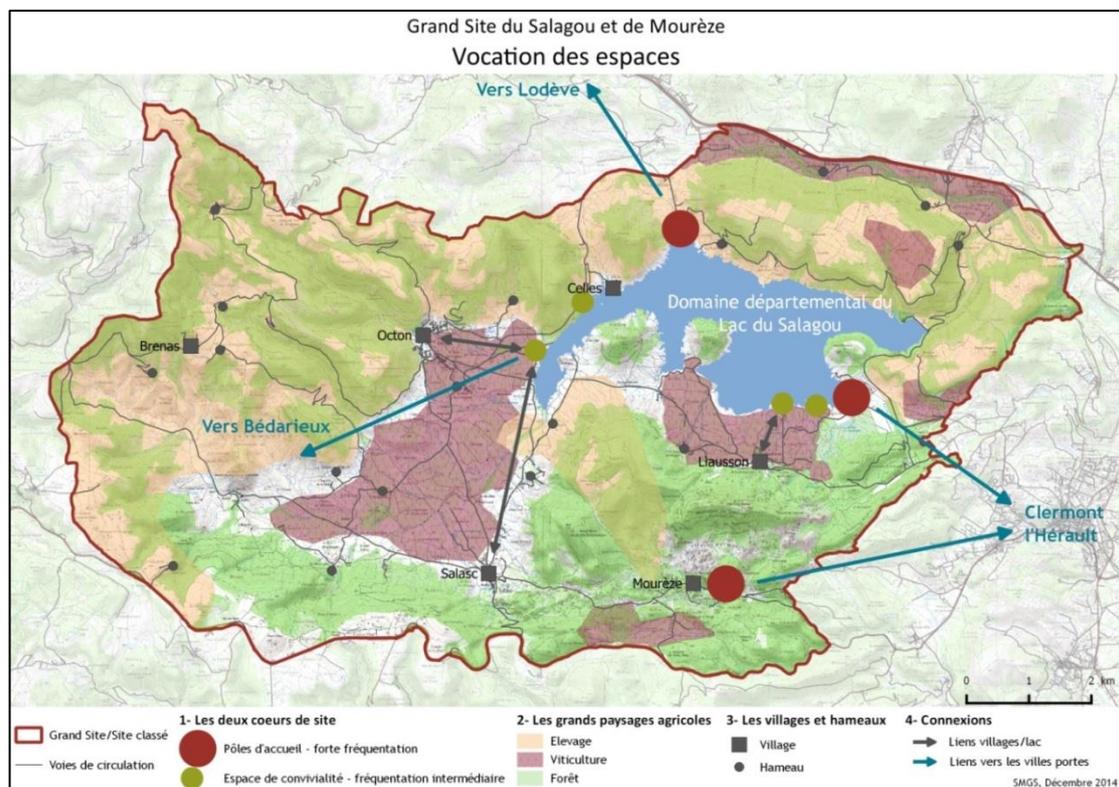
Le Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

L'Opération Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze a été lancée en 2010. Ce projet de développement durable est **fondé sur la préservation et la valorisation des paysages et des patrimoines.**



©FDLN-KOGITO

L'OGS prévoit l'accueil des visiteurs en toutes saisons, sans dénaturer le paysage et en partageant l'espace avec les activités locales et différents usages (agriculture, vie quotidienne des habitants, gestion des espaces naturels...). Le nombre de places de stationnement dans les « cœurs de site » est limité. Les visiteurs supplémentaires sont répartis dans l'espace (déconcentrés du lac vers les villages en diversifiant les centres d'intérêt) et dans le temps : privilégier l'avant et l'arrière saison.



L'observatoire de la fréquentation

Méthode

L'estimation de la fréquentation du Grand Site repose sur :

- Les données de **comptage des véhicules** sont relevées pendant **la période estivale** selon un protocole précis. Elles sont collectées par la patrouille du Grand Site, des prestataires de tourisme, des agents de terrain et des communes du Grand Site, de la dernière semaine de juin à la première semaine de septembre. Les comptages ont lieu à une période donnée (entre 15h et 17h30), un jour de semaine et un jour de week-end, afin d'obtenir une estimation du nombre de véhicules présents simultanément sur le site au moment du pic de fréquentation.
- Des données complémentaires sont issues des **comptages des visiteurs** de l'**Office de tourisme** du Clermontais. La fréquentation des quatre points d'accueil (Clermont l'Hérault, Mourèze, Octon et les berges du lac à Clermont l'Hérault) permet des extrapolations pour le reste de l'année et fournit une indication fiable de la fréquentation annuelle du Grand Site.

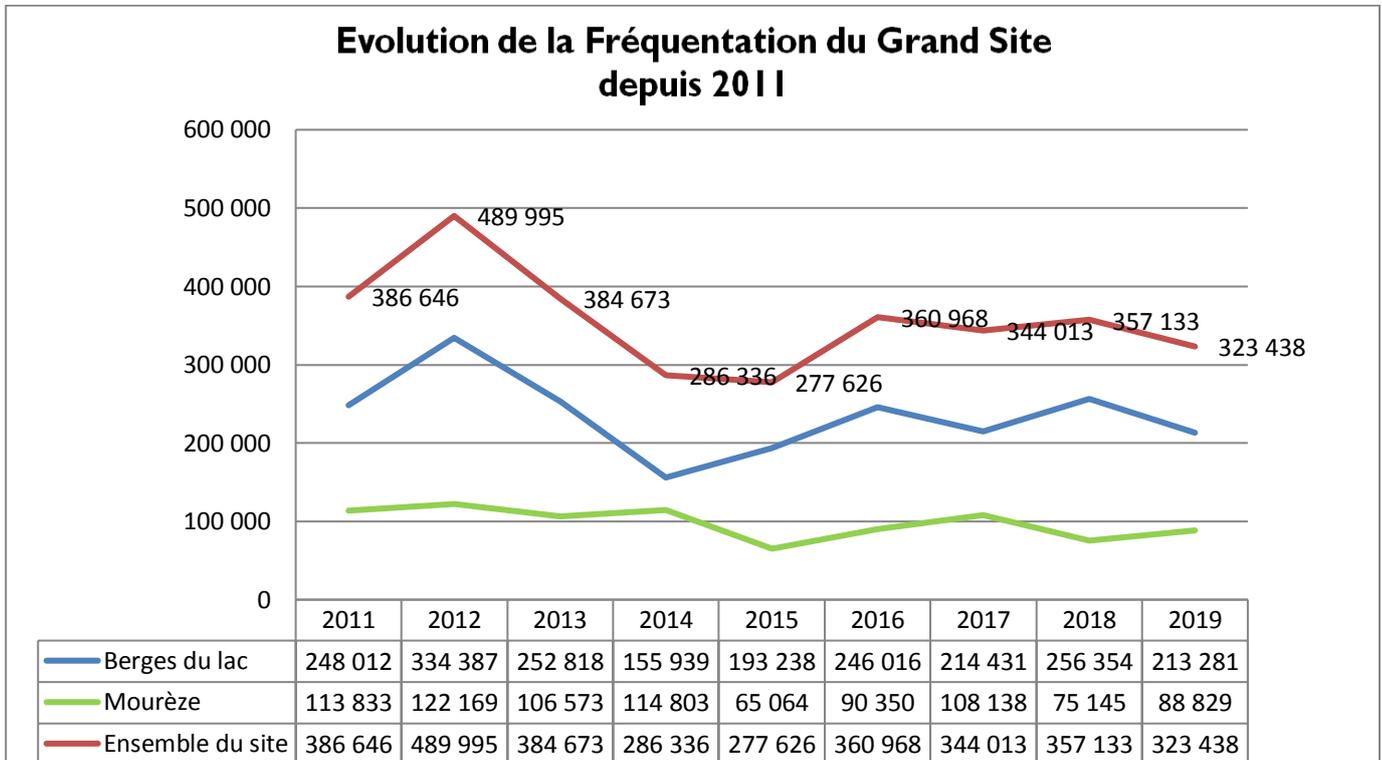


© D. Genestal

Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site

La fréquentation du Grand Site en **2019** est évaluée à environ **323 000 visiteurs**, répartie comme suit :

- Berges du lac du Salagou : **213 281 visiteurs**
- Cirque de Mourèze : **88 829 visiteurs**
- Estimation de la fréquentation du reste du site (villages, festivals, manifestations, haute vallée, ...) : **21 328 visiteurs**



© SMGS



© Eric Brendle

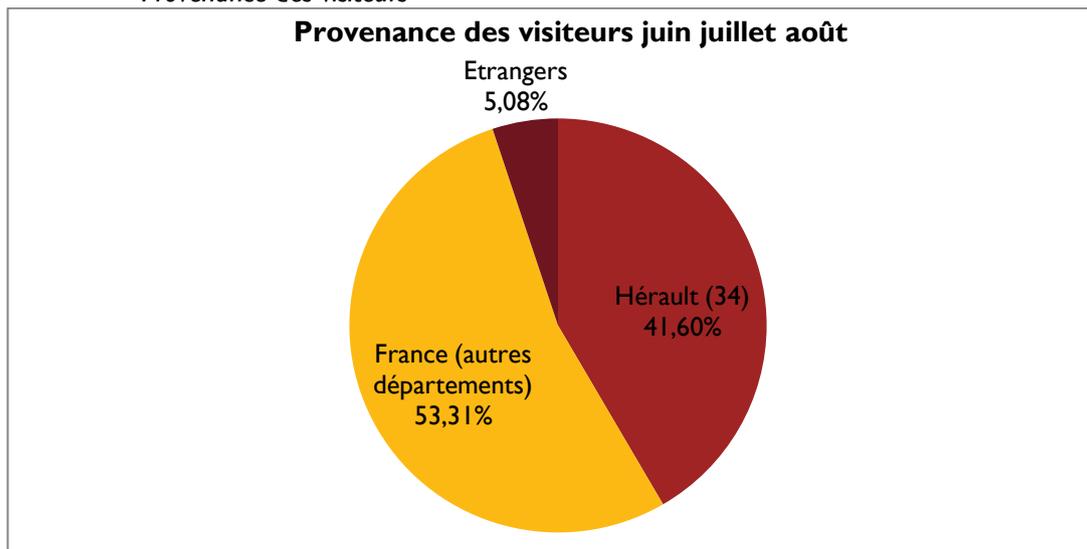
Provenance des visiteurs

Deux ou trois fois durant la saison, la patrouille du Grand Site relève les numéros des départements et/ou les pays de provenance des véhicules stationnés sur les parkings des berges.

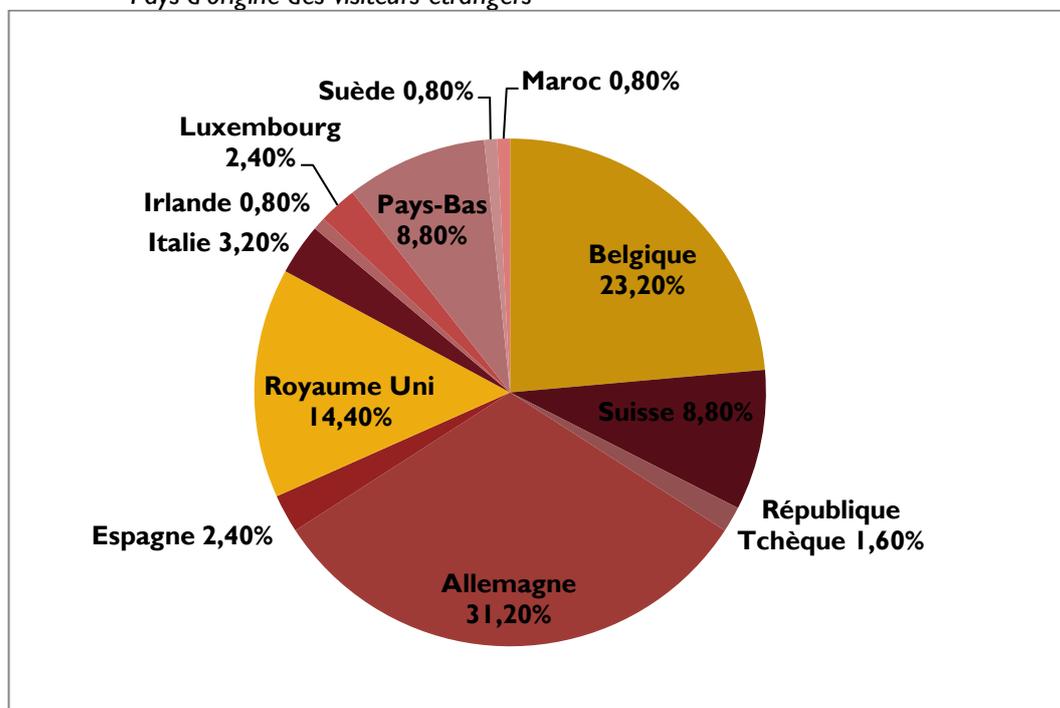
En 2019* :

- 42 % des visiteurs viennent de l'Hérault (part plus importante qu'en 2018 : 39 %)
- 5 % des visiteurs viennent de l'étranger (part moins importante qu'en 2018 : 7 %)

Provenance des visiteurs



Pays d'origine des visiteurs étrangers

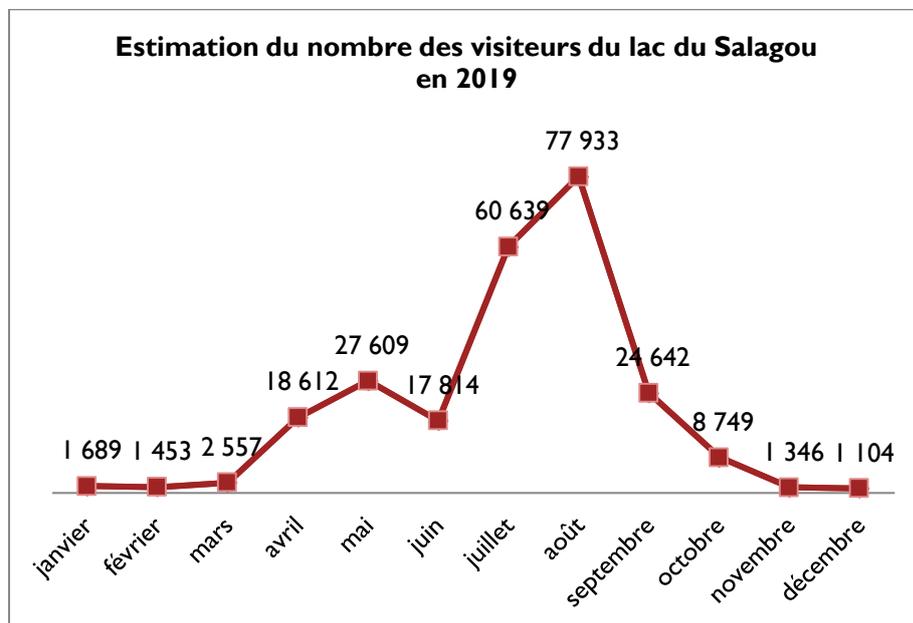


* données issues de 3 relevés réalisés le 1er juin, 28 juillet et le 17 août 2019 - 2459 véhicules au total.

Zoom : le lac du Salagou

Ensemble de l'année

La fréquentation des berges du lac est évaluée à **213 281 visiteurs** en 2019.



Les données journalières de comptage des véhicules (jours de semaine et dimanches) ont été extrapolées pour définir la fréquentation des 2 mois d'été. Ces données ont ensuite été redressées par un coefficient de saisonnalité prenant en compte les comptages de l'Office du tourisme de Clermont l'Hérault. Le nombre de personnes par véhicule a été ajusté en fonction des saisons (plus bas entre novembre et mars, saisons où les chasseurs, pêcheurs et sportifs sont plus nombreux que les familles), moyen en avril, mai, juin, septembre, octobre (la fréquentation familiale du week-end se superpose à la fréquentation sportive et aux touristes hors saison souvent plus âgés), fort en juillet et août (les séjournants et visiteurs viennent en famille et entre amis). (cf. Note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation)



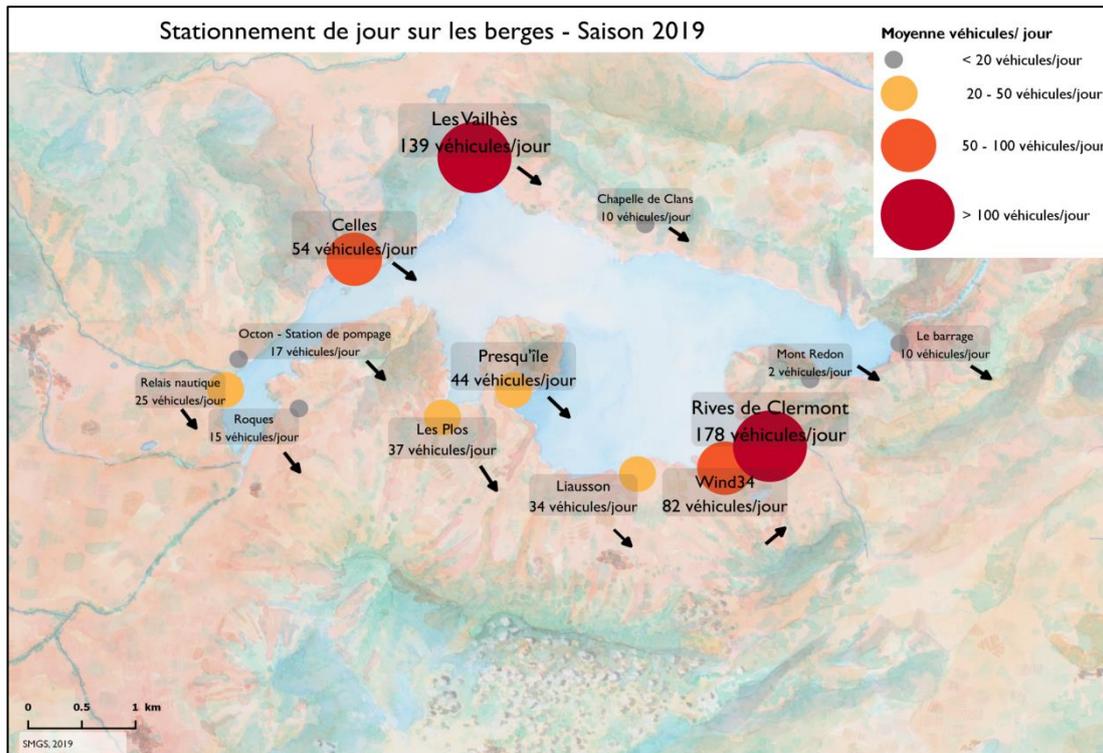
© SMGS

Saison estivale

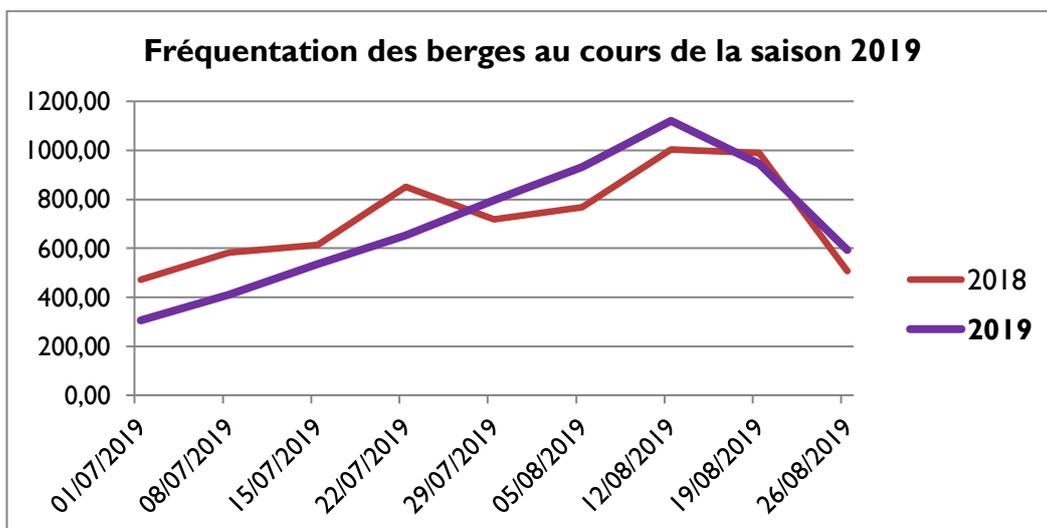
Durant la saison estivale, les berges du lac accueillent en moyenne **647 véhicules/jour** (nombre de véhicules présents simultanément sur les berges au moment du comptage - entre 15h et 17h30).

- En juillet : en moyenne 513 véhicules/jour sur les berges (603 en juillet 2018)
- En août : en moyenne 780 véhicules/jour sur les berges (954 en août 2018)

Les camping-cars (fourgons compris) représentent environ 8 % des véhicules stationnés en journée légalement sur les parkings. Cette proportion est stable depuis 2012.



Variation hebdomadaire de la saison 2019 : une fréquentation concentrée sur le mois d'août

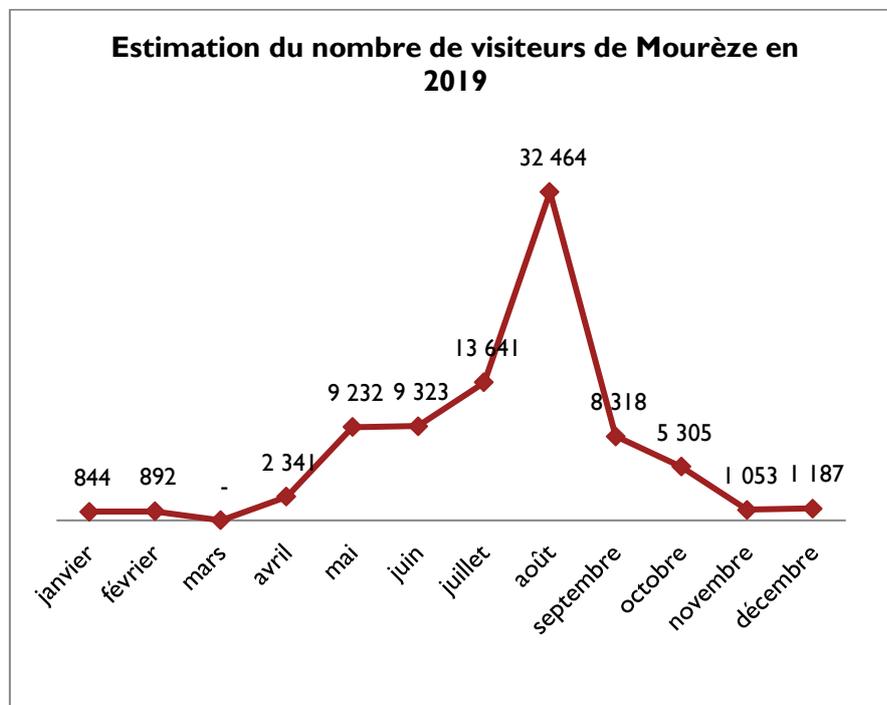


* médiane du nombre de véhicules sur l'ensemble des parkings des berges / 7 jours

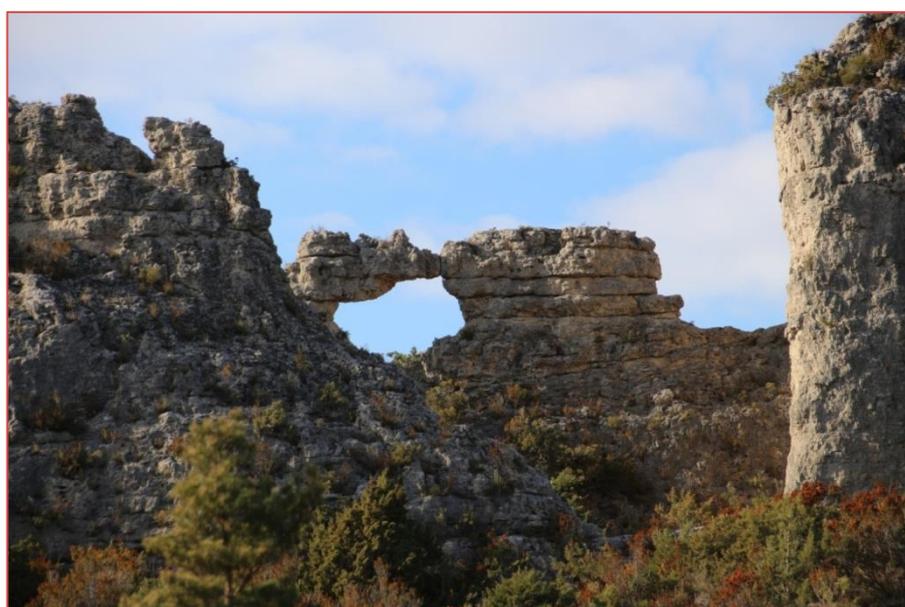
Zoom : cirque de Mourèze

Ensemble de l'année

La fréquentation du cirque de Mourèze est évaluée à **88 829 visiteurs** en 2019.



Extrapolation à partir du nombre de visiteurs du point d'accueil touristique de Mourèze, de comptages de véhicules sur le parking et des tickets d'entrée du parking (parking payant). Les chiffres n'étant pas disponibles pour l'année complète, la série a été complétée en s'appuyant sur les données de fréquentation de l'Office de tourisme de Clermont l'Hérault (cf. *Note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation*).



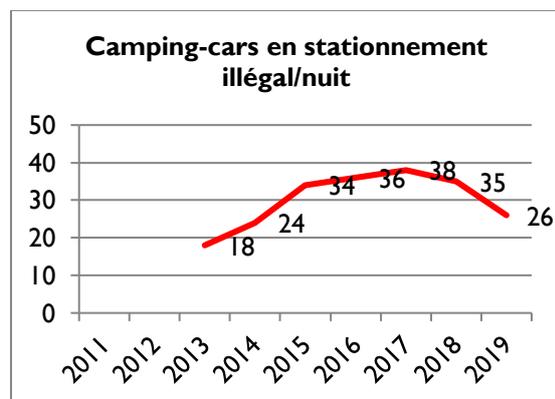
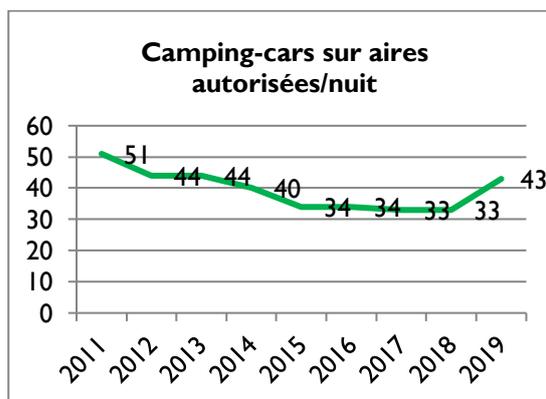
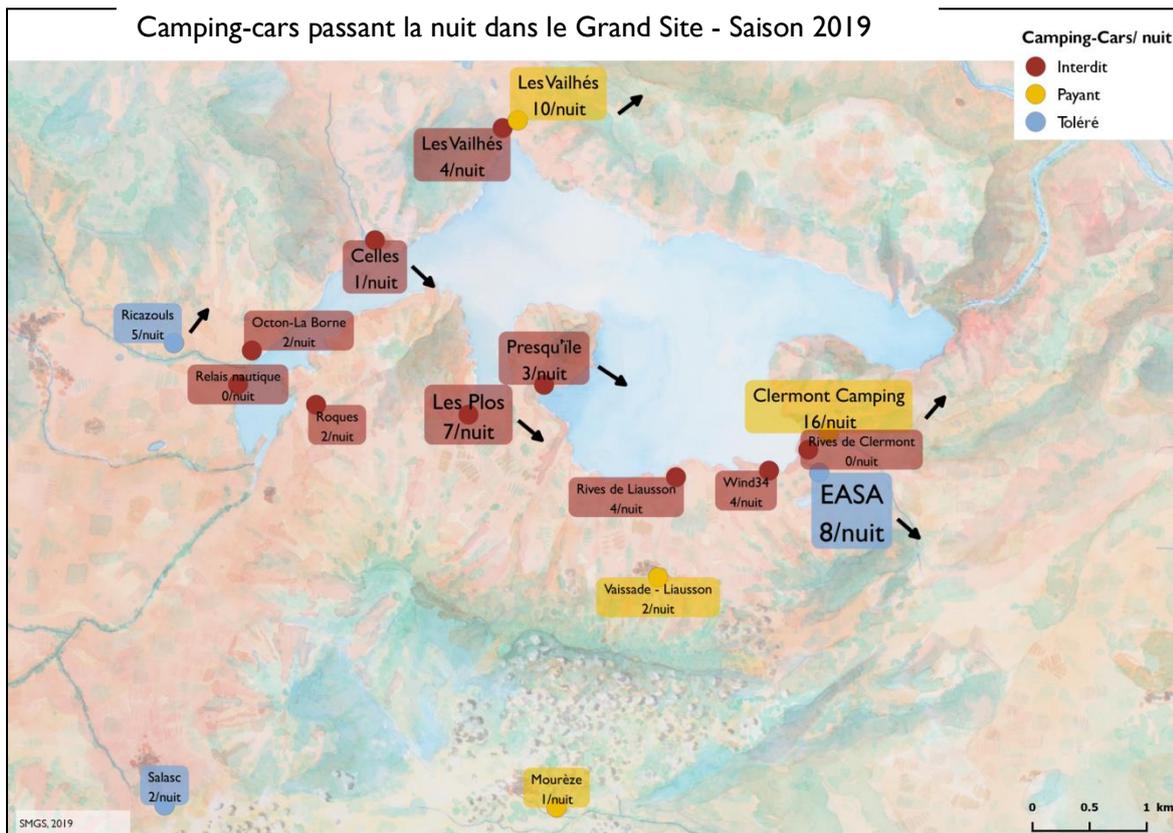
© SMGS

Gestion de la fréquentation

Les camping-cars en été

En moyenne chaque nuit, **26 camping-cars** stationnent illégalement dans le site, notamment sur les berges du lac. On constate une baisse de 26 % (35 camping-cars illégaux en 2018).

- 27 CC en moyenne /nuit en juillet (contre 31 en 2018)
- 32 CC en moyenne /nuit en août (contre 42 en 2018)

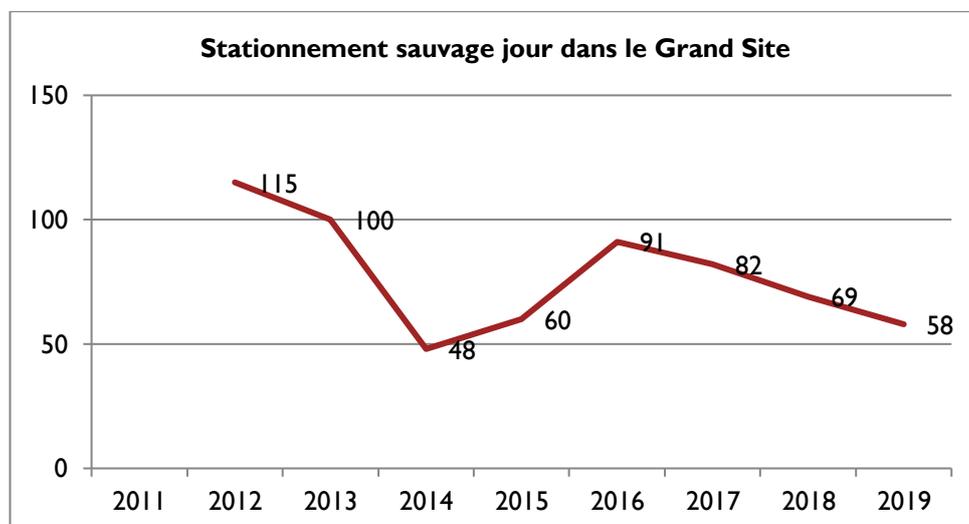


* moyenne du nombre de camping-cars en stationnement légal/illégal sur l'ensemble des parkings des berges et de Mourèze / nuit

Le stationnement sauvage l'été

Le stationnement sauvage (hors parking matérialisé) représente **8,5%** du stationnement total (8,6 % en 2018).

- 36 véhicules/jour en juillet (contre 49 en 2018)
- 79 véhicules/jour en août (contre 95 en 2018)



* moyenne du nombre de véhicules en stationnement sur l'ensemble des parkings des berges et de Mourèze / jour

Bilan

Une baisse globale de la fréquentation du Grand Site d'environ 15 %.

→ **Cirque de Mourèze** : hausse par rapport à 2018, avec **une augmentation de 30 %** de la fréquentation en été malgré les fortes chaleurs.

→ **Berges du lac du Salagou** : une **baisse de 17 %** de la fréquentation par rapport à 2018. Les berges du lac entre fin juin et début septembre ont accueilli en moyenne 647 véhicules/jour, soit environ le nombre de véhicules correspondant à la capacité d'accueil du site (700 véhicules/jour). Cette capacité a été définie en croisant les enjeux paysagers, les enjeux de gestion et d'accueil (*voir détail schéma déplacement*). Le pic de fréquentation enregistré atteint ponctuellement 1400 véhicules/jours (soit 2 fois la capacité d'accueil).

On constate une augmentation de la fréquentation estivale de Mourèze et une baisse de celle du lac. Tendence inverse par rapport à 2018, depuis 2011, on observe une complémentarité de ces deux espaces à travailler.

On enregistre une forte baisse du stationnement de nuit illégal des camping-cars en été et une stabilité du nombre de véhicules stationnés illégalement en dehors des parkings en été (8,5 %), sur les berges du lac.

La mobilisation des moyens humains en juillet et août (patrouilles équestre et VTT du Grand Site, Garde Républicaine...) ; associée aux actions de communication et à l'entretien du site et de ses équipements ont permis la bonne gestion lors des moments de forte fréquentation sur les berges et de limiter les atteintes au code de conduite de mi-juillet à fin-août.



© E. Brendle – Hérault Tourisme

Pour un bilan qualitatif détaillé (Offices de tourisme et prestataires), consulter le compte-rendu de la commission fréquentation du 3 octobre 2019.